

## Lens : Formation régionale des guides-conférenciers

jeudi 04.03.2010, 05:05 - La Voix du Nord



Arras a déjà ses guides-conférenciers...

### | **DIPLÔME** |

Proposer des circuits de visite participe à l'animation d'un territoire pour un public de touristes. ...

Mais c'est aussi, pour la population locale, expliquer, qualifier et donner du sens à des lieux qui, appartenant à leur quotidien, se banalisent. C'est en permettant aux habitants de comprendre et d'analyser leur environnement qu'ils commenceront à l'apprécier pour ensuite en être fier et le promouvoir. \_

Cet enjeu est d'autant plus fort aujourd'hui que l'agglomération s'est engagée dans des projets comme l'implantation d'une extension du musée du Louvre, la reconnaissance mondiale du Bassin minier à l'UNESCO ou encore la labellisation Pays d'art et d'histoire de la CommunAupole Lens - Liévin.

Il est donc indispensable que la population soit associée à ces nouvelles démarches afin qu'elle devienne l'ambadrice de son territoire. C'est donc à travers les visites guidées et les ateliers jeune public que l'office de tourisme se propose de sensibiliser les habitants à la richesse de leur territoire.

Depuis la labellisation Pays d'art et d'histoire et la mise en place d'un service d'animation du patrimoine, le programme de visites guidées s'est grandement étoffé et propose désormais des ateliers du patrimoine aux enfants de 6 à 12 ans.

Pour animer ces visites guidées et ateliers, il est essentiel de disposer de personnes formées susceptibles de faire connaître le territoire, son histoire, son patrimoine et ses projets. C'est pourquoi le Pays d'art et d'histoire de Lens - Liévin et la direction régionale des affaires culturelles prévoient la mise en place d'un examen d'aptitude pour l'obtention de l'agrément de guide-conférencier des Villes et Pays d'art et d'histoire en janvier 2011.

Cet examen est ouvert aux candidats ayant moins de 65 ans et étant titulaires d'un diplôme bac +2 avec, de préférence, des connaissances approfondies en histoire ou en histoire de l'art, ainsi que des compétences linguistiques (en anglais, néerlandais et allemand).

L'examen est organisé à l'échelle régionale et sera précédé de plusieurs modules préparatoires (grands courants stylistiques en architecture et connaissances sur le patrimoine régional, ateliers méthodologiques). •

#### PHOTO ARCHIVES SAMI BELLOUMI

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur candidature (lettre de motivation et CV) à l'office de tourisme et du patrimoine de Lens - Liévin, à l'attention de Laurence Pottier, 26, rue de la Paix, 62300 Lens. Pour tous renseignements : Laurence Pottier, responsable du Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin, Tél : 03 21 67 66 62.